

**PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉLÈVES AVEC L Irlande (Dublin)**

**Lycée international Jules Guesde - St Raphaela's Secondary School**

**DE QUOI S'AGIT-IL?**

C'est un programme d'échange linguistique entre les lycéens de classe de seconde/première du lycée Jules Guesde et ceux du lycée de filles St Raphaela's Secondary School. **Cet échange est basé sur un séjour en immersion en établissement scolaire et en famille d'accueil.**

**OBJECTIFS DE LA MOBILITÉ**

- Développer les compétences linguistiques des participants: le français pour les élèves irlandaises et l'anglais pour les élèves françaises.
- Rapprocher les professeurs des deux territoires afin de promouvoir des collaborations
- Permettre une meilleure connaissance des deux territoires

**DESTINATAIRES DU St Raphaela's Secondary School** (*nombre de participants: ... / nombre de places : 4-5 maximum*)

Élèves de classe de seconde et première qui étudient le français.

**DESTINATAIRES Du LYCEE INTERNATIONAL JULES GUESDE** (*nombre de participants : .../ nombre de places :4-5 maximum*).

Élèves de classe de seconde et première qui étudient l'anglais.

**DURÉE de 4 semaines**

- 2 semaines à St Raphaela's Secondary School , Dublin, du 13/10/2017 au 27/10/2017
- 2 semaines en France au lycée Jules Guesde, courant Novembre 2017- dates à préciser

**CONDITIONS REQUISES DES PARTICIPANTS**

- Intérêt pour le programme
- Volonté d'approfondir les connaissances dans les langues d'accueil
- Bon niveau de compréhension et expression orale d'une des langues d'accueil
- Aptitude à communiquer
- Parcours scolaire satisfaisant
- Volonté pour s'adapter et s'intégrer
- Maturité et sens de la responsabilité

**ATTENTION : Aucun élève ne peut s'inscrire sans le soutien et le consentement de son établissement**

**RÈGLES**

Engagement des élèves et des familles avant de participer au programme: être prêt à s'adapter à d'autres modes de vie.

- EN CE QUI CONCERNE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL
  - L'élève devra suivre pendant 2 semaines les cours qui lui seront proposés
  - L'élève devra respecter les règles de l'établissement scolaire d'accueil même si elles sont différentes de celles de son lycée d'origine
- RELATION DE L'ÉLÈVE AVEC LA FAMILLE D'ACCUEIL
  - Respecter les règles de vie de la famille d'accueil
  - S'adapter aux us et coutumes de la famille d'accueil et ne pas montrer de préjugés
  - Offrir de l'aide à la famille d'accueil dans les tâches domestiques et se montrer toujours poli et respectueux
  - Prévoir l'«argent de poche» nécessaire pour le séjour, en tenant en compte que la famille d'accueil prendra en charge le coût des activités organisées
  - Faire le possible pour s'exprimer dans la langue de la famille d'accueil
  - Respecter la famille d'accueil et sa façon de vivre. Il n'est pas possible de demander un changement de famille

## CALENDRIER DU PROGRAMME

### Avril –Mai 2017

- Diffusion du programme et des formulaires de préinscription aux familles par les établissements scolaires respectifs
- Présélection des élèves intéressés **de chaque territoire** : remplir les formulaires de préinscription

### Lundi 22 Mai 2017

- Entretien de motivation avec les familles des élèves préinscrits
- Sélection des candidats et envoi à l'administration des dossiers sélectionnés

### Juin-Septembre 2017 (à préciser)

- Appariements des élèves françaises et irlandaises
- Prise de contact entre les élèves et les familles d'accueil: correspondance par courriel, WhatsApp, via Skype, etc.

### Décembre 2017

- Évaluation du programme à partir des retours des établissements, des élèves, des familles

## DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR LES FAMILLES

Dépenses quotidiennes pendant l'échange: hébergement, assurances, visites de découverte de la région, sorties scolaires.

## TRANSPORT DE DÉBUT ET DE FIN DU SÉJOUR

Le déplacement se fera en avion et sera pris en charge respectivement par les familles.

Description du voyage pour les élèves françaises: **Vol direct Montpellier-Dublin (Air Lingus)**

Description du voyage pour les élèves irlandaises : **Vol direct Dublin-Carcassonne (Ryan Air)**

Les familles prennent en charge et planifient, à partir de leur lieu de résidence, l'arrivée et le départ de leur enfant et de l'élève d'accueil jusqu'à l'aéroport.

## **PROCÉDURE EN CAS DE PROBLÈMES**

En cas de problèmes avec les élèves, il faut contacter le professeur responsable de l'échange du lycée (*Madame Padilla*) qui pourra conseiller, donner des solutions et analyser la gravité de la situation.

### **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'ÉCHANGE**

Un échange peut uniquement être annulé en cas de force majeure (la nostalgie ou les différences culturelles ne sont pas des motifs suffisants)

- La famille d'accueil ou celle de l'élève informera rapidement le professeur responsable du lycée
- Le responsable avertira l'Administration d'Éducation correspondante
- Le retour s'organisera avec la collaboration de la famille de l'élève
- Les dépenses du déplacement seront prises en charge par la famille qui annule l'échange
- Le retour de l'élève n'exempte pas de recevoir en échange l'élève associé

## **ROLES ET RESPONSABILITÉS AVANT L'ÉCHANGE**

### **ÉLÈVE**

- Remplir les formulaires, respecter les règles et les délais d'inscription
- Participer aux entretiens de sélection
- S'informer sur la région d'accueil et contacter la famille d'accueil
- Disposer des détails des assurances et des numéros d'urgence

### **FAMILLE**

- S'engager à accueillir un élève pendant 2 semaines
- Se montrer réceptif à l'échange et disposé à son succès
- Respecter les délais d'inscription, les règles et assister aux réunions d'information
- Prévoir le moyen de transport pour le déplacement vers l'aéroport à partir du point de destination et vice-versa
- Garantir que son enfant a une carte d'identité ou passeport valide, carte sanitaire européenne, copie d'assurance de responsabilité civile et le consentement des parents pour voyager seul
- Prendre une assurance rapatriement

### **LYCÉE**

- Faire la diffusion du programme aux élèves intéressés
- Former un comité pour faire les entretiens des élèves. Les professeurs de langue évalueront leurs connaissances
- Faciliter l'inscription aux familles
- Organiser des réunions avec les familles et s'assurer qu'elles sont aptes pour accueillir l'élève associé
- Ramasser les inscriptions et vérifier qu'elles sont complètes et qu'elles respectent les directives définies
- Garantir une bonne préparation des élèves participants au programme
- Élaborer l'accord d'études, avec l'équipe pédagogique du lycée, pour le suivi pédagogique avec les lycées associés
- Garantir que les élèves respectent les critères de sélection définis
- Coordonner avec les familles l'organisation du voyage
- Informer l'Administration, en cas d'incidents, pendant le programme
- Faire le suivi pédagogique des élèves
- Superviser et coordonner les jumelages
- Remplir et donner aux élèves l'évaluation pédagogique avant leur départ
- Prendre les dispositions nécessaires pour favoriser la poursuite des études de l'élève à son retour et coordonner l'évaluation pédagogique avec l'équipe de professeurs. Les notes

obtenues pendant le séjour dans l'établissement d'accueil seront intégrées au bulletin de l'élève.

- Faire le suivi de l'échange avec le chef d'établissement.

## **ACTIONS AVANT L'ÉCHANGE**

### **PROCESSUS D'INSCRIPTION**

- Les élèves intéressés remplissent le formulaire d'inscription en version papier qui doit être signé par lui et ses parents et remis au professeur responsable de l'échange
- L'élève doit respecter les délais d'inscription et de remise du formulaire et de la déclaration responsable signée par les parents ou les tuteurs légaux

### **SÉLECTION DES ÉLÈVES**

- La famille et l'élève doivent assister aux réunions planifiées par le lycée
- Le professeur responsable du lycée et deux membres de l'équipe pédagogique constitueront un comité de sélection, qui fera les entretiens et remplira les «Questionnaires d'entretien»

### **PROCESSUS DE JUMELAGE DES ÉLÈVES**

- Le jumelage est officiel dès que le lycée reçoit le dossier final de l'élève et que les deux familles ont donné leur accord
- Les élèves et les familles se chargent de rentrer en contact
- Les responsables du programme ne s'engagent pas à jumeler tous les dossiers
- L'élève peut seulement rejeter la place une fois et toujours à cause des raisons très justifiées
- L'élève ne pourra pas participer au programme si sa famille change de secteur de lycée pendant l'année scolaire

### **ACTIVITÉS DE PRÉPARATION**

- Le professeur responsable de l'échange du lycée organisera des rencontres de préparation et d'information sur l'organisation et la planification du séjour pour les élèves et les familles
- Les lycées planifieront le meilleur moyen de transport, avec les familles, pour le déplacement des élèves jusqu'à l'aéroport. Les familles prendront en charge ces dépenses
- Le lycée peut organiser des activités afin de préparer les élèves pour l'échange et les encourager à obtenir de l'information sur la région d'accueil

## **ROLES ET RESPONSABILITÉS PENDANT L'ÉCHANGE**

### **ÉLÈVE**

- S'engage à
  - parler essentiellement dans la langue d'accueil
  - réaliser les travaux scolaires exigés par le personnel enseignant du lycée d'accueil
  - accomplir l'horaire du lycée d'accueil
  - suivre les instructions de l'accord d'études convenues avec le professeur responsable

### **FAMILLE**

- S'engage à
  - accueillir comme son propre enfant l'élève d'accueil
  - accueillir l'élève dans un environnement familial adéquat, disposer d'espace suffisant pour accueillir un adolescent
  - procurer, dans la mesure du possible, une expérience culturelle enrichissante et pleine d'activités pour l'élève qu'elle accueille

- prendre soin de l'élève pendant le séjour et veiller à son intégration
- préparer l'arrivée et le départ de l'enfant et de l'élève d'accueil
- limiter le contact avec son enfant pendant l'échange afin de favoriser l'intégration au nouvel environnement y compris des visites pendant l'échange
- informer le professeur responsable de l'échange de toute difficulté importante qui affecte son enfant pendant le programme
- avertir le professeur responsable de l'échange dans le cas d'un retour anticipé avant la date prévue, par cause justifiée

## **LYCÉE**

- S'engage à
  - favoriser l'intégration de l'élève pendant l'échange
  - informer l'équipe pédagogique du lycée et l'ensemble de la communauté éducative de la présence d'un élève d'échange
  - garantir que l'élève suit l'accord d'études pendant l'échange
  - faciliter à l'élève le matériel nécessaire pour suivre les cours correctement
  - Agir comme institution de référence en cas d'urgence

## **APRÈS L'ÉCHANGE**

- L'administration enverra un questionnaire d'évaluation pour les élèves, les familles et les lycées et une fois complété, elle en fera l'évaluation
- Diffuser l'expérience aux lycées concernés par l'échange
- Possibles activités:
  - exposition sur l'expérience
  - présentation orale de l'expérience avec photos prises pendant le séjour en tant qu'ambassadeur du séjour
  - articles dans la presse locale
  - etc.

